

Procédures financières du PNUD applicables pour les projets exécutés par les ONG



Soufiane Koussih

Objectifs :

- Présentation Procédures financières du PNUD applicables pour les projets exécutés par les ONG
 - Bonne gestion financière des projets;
 - Optimisation des délais de paiements et satisfaction des partenaires;
 - Bon déroulement des activités du projet.

I. Avance de fonds

- Rapports financiers
- Diagramme des flux

II. Demande de Paiement Direct (DPD)

- Quand et pourquoi utiliser la Demande de Paiement Direct ?
- Présentation des principales rubriques
- Diagramme des flux

III. Rapport des dépenses

IV. Inventaire

- Mise à disposition des fonds dans le compte bancaire du projet (selon disposition de l'accord de coopération) afin de permettre aux différentes cellules du projet d'en gérer les dépenses en conformité avec les activités du plan de travail annuel;

Rapport Financier

FR01

A utiliser pour les projets qui démarrent le quatrième trimestre 2007



(a) Nom de l'ONG : _____
 (b) Numéro du Programme/Projet 00056248
 Titre du Programme/Projet PASC
 (c) Pour la période: du _____ au _____
 (d) Monnaie: dirhams

(I) Thème	(II) Tableau des Comptes			(III)			(IV) Montant
				Exp. Oct	Exp. Nov	Exp. Déc	
(f) Balance avant activités:							
(g) Avance reçue:							
(h) Fonds disponibles:							(f) + (g)
Dépenses en détail:	Account	Fond	Donneur				
Projet ID							
<u>Activité 3</u>							
<u>Description budgétaire</u>	72600	30000	00137				
(i) Total des dépenses							
(j) Balance après activité:					(h) – (i)		
(k) Obligations:							
(l) Dépenses prévues:							
(m) Total des Exigences:					(k) + (l)		
(n) Avance demandée:					(m) – (j)		

Approbation/Signature de l'ONG:

Approbation/Signature du Bureau de Pays:

Titre: [Nom et titre du Responsable]

Titre: [Représentant Résident]

Date:

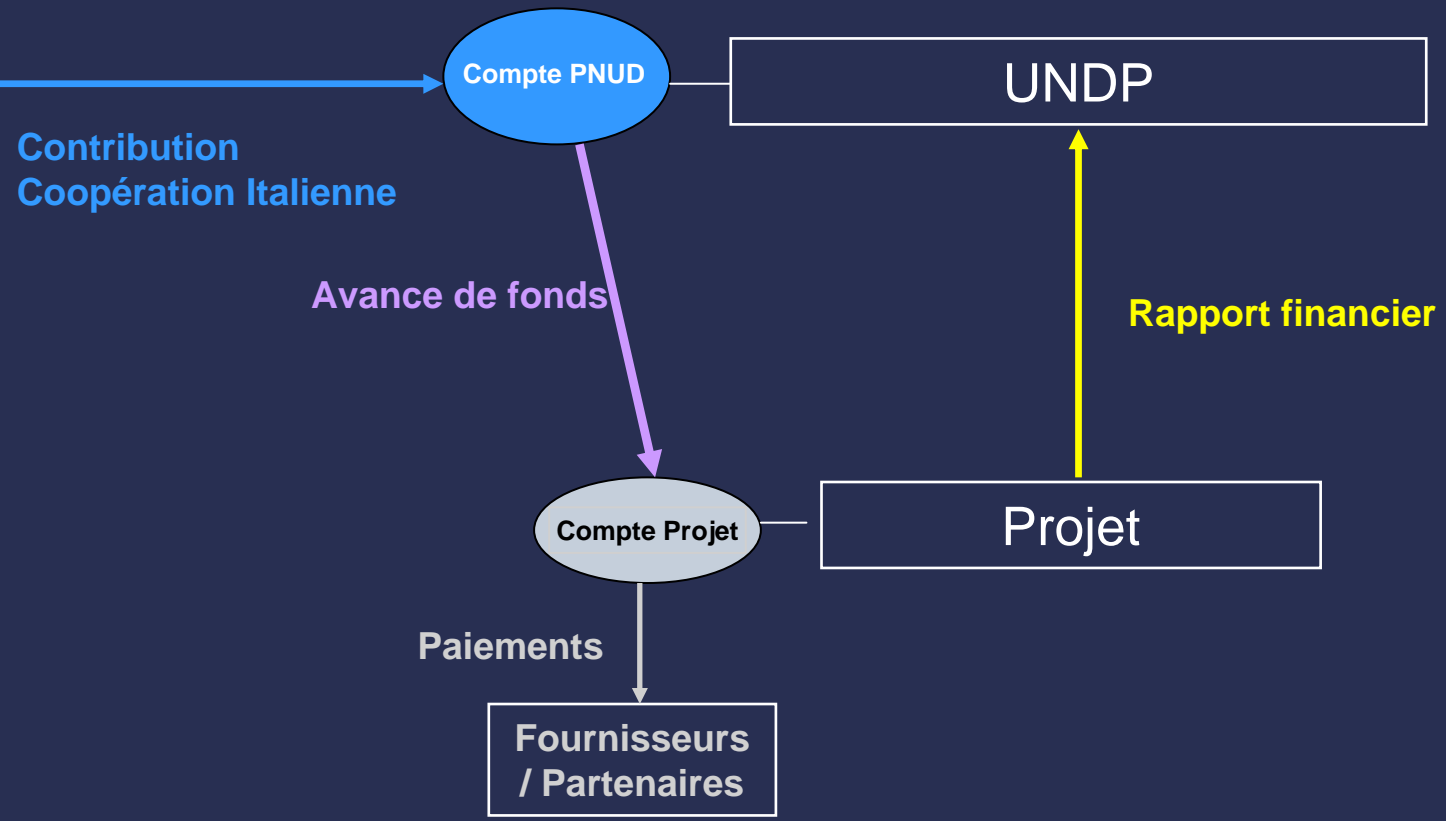
Date:

Documents devant être annexé au rapport financier :

- Relevés bancaires pour la période du rapport financier;
- Rapprochement bancaire;
- Plan de travail trimestriel justifiant, le cas échéant, de l'avance demandée.

Diagramme des flux

Diagramme des flux



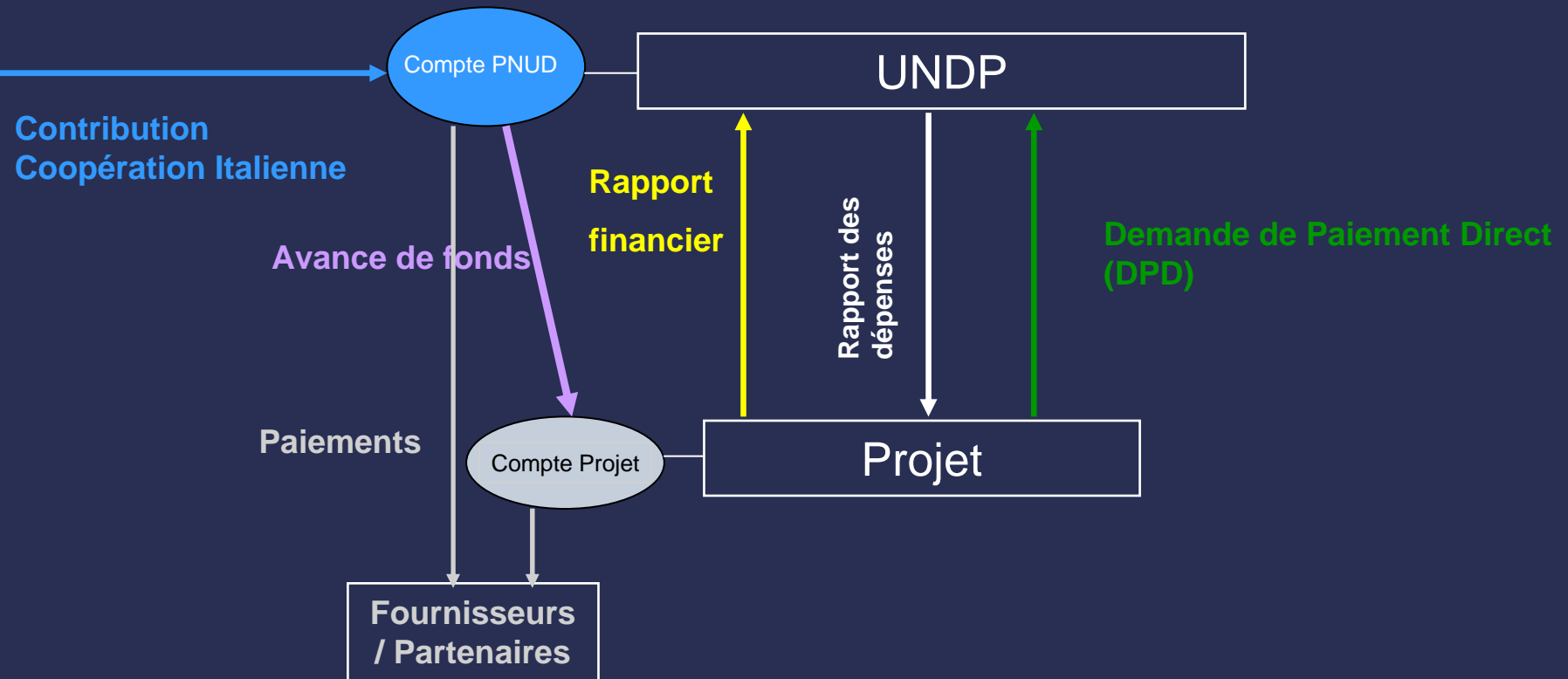
- Requête formulée par le projet et adressée au PNUD afin de demander au PNUD d'effectuer un paiement pour le compte du projet.

II. Demande de Paiement Direct (DPD)

- **Quand utiliser la Demande de Paiement Direct (DPD)?**
 - La DPD ne doit être utilisée que pour les achats dont le montant est supérieur à 30.000,00 Dirhams TTC.
 - La DPD peut être utilisée pour effectuer des paiements en devises (Consultants ou fournisseurs internationaux).
 - **Pourquoi utiliser la Demande de Paiement Direct (DPD)?**
 - Le paiement par le PNUD de l'achat supérieur à 30.000,00 Dirhams garanti aux projets l'exonération de la TVA. Ainsi, le budget des projets ne sera chargé que du montant Hors Taxes même si le paiement est effectué TTC.
 - **De quoi doit être accompagnée la Demande de Paiement Direct (DPD)?**
 - Facture au nom du PNUD;
 - Bon de livraison;
 - Trois devis contradictoires;
 - Fiche vendor et attestation du relevé d'identité bancaire (RIB) pour les paiements par virement bancaire.
- PS:** - Le PNUD doit recevoir l'original de la DPD cacheté et signé par le coordonnateur du projet et des copies des autres éléments cités du dossier (Facture, Bon de Livraison, Devis);
- Toute non-conformité avec les règles citées ci-dessus empêcheront le traitement de la Demande de Paiement Direct dans les délais.

Diagramme des flux

Diagramme des flux



II. Rapport des dépenses

- Rapport récapitulant les dépenses effectuées (Rapport financier + Demande de Paiement Direct) dans un projet donné pour une période donnée;

II. Rapports des dépenses

UN Expenditure Detail - Global

Award: 00013668
Project: 00013668
Categorie depense: TOUTES
Accounting date between: 01/07/2007 and: 30/09/2007
Vendor:
Activity: **Fund:**
Donor: **LC Amount**

Accounting Date	Voucher	Line	Description	Account	Fund	DeptID	Project	Activity	Impl. Agent	Donor	Vendor	LC Amount (MAD)	Exch. Rate	USD Amount
											Invoice			
04/07/2007	00019244	1	Land May 2007	72105	30071	46004	00013668	000000000 3	000304	00172	Maroc Telecom PD64/7-13668.Land May 2007	522,00	8,31	62,82
08/07/2007	00019315	1	F10 Markc 25-30/6	71620	30071	46004	00013668	ACTIVITY 6	001225	00172	El Houssine Belhachmi D1/7-13668.F10 Markc 25-30			
08/07/2007	00019316	1	F10 Mark 25-30/6	71620	30071	46004	00013668	ACTIVITY 6	001225	00172	Nadia El Filali Ech Chafiq D2/7-13668.F10 Mark 25-30			
08/07/2007	00019317	1	F10 Mark 25-30/6	71620	30071	46004	00013668	ACTIVITY 6	001225	00172	Noureddine Ibnoussina D3/7-13668.F10 Mark 25-30			
08/07/2007	00019318	1	F10 Mark 25-30/6	71620	30071	46004	00013668	ACTIVITY 6	001225	00172	Jilali Charouk D4/7-13668.F10 Mark 25-30			
08/07/2007	00019319	1	F10 Mark 25-30/6	71620	30071	46004	00013668	ACTIVITY 6	001225	00172	Abdelhak Allalat D6/7-13668.F10 Mark 25-30			
08/07/2007	00019320	1	F10 Mark 25-30/6	71620	30071	46004	00013668	ACTIVITY 6	001225	00172	Abdellatif Lfarakh D7/7-13668.F10 Mark 25-30			
08/07/2007	00019321	1	F10 Mark 25-30/6	71620	30071	46004	00013668	ACTIVITY 6	001225	00172	Abderrahmane Haouach D8/7-13668.F10 Mark 25-30			

- Les biens durant toute la période du projet sont la propriété du PNUD;
- Le projet doit effectuer des inventaires périodiques et un inventaire final à la fin du projet sur lequel il sera décidé du transfert des biens inventoriés de la propriété du PNUD à celle de l'ONG.

Merci de votre attention